

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION, ENTRETIEN ET RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART
ET D'ŒUVRES D'ART PUBLIC

SECTION I

NATURE DES ACQUISITIONS, DES TRAVAUX ET DES SERVICES
PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES - DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à constituer un fonds d'acquisition et d'entretien d'œuvres d'art et d'œuvres d'art public qui permettra à la ville d'acquérir des œuvres d'artistes de renom et de la relève, de contribuer à la bonification de projets en art public et d'en assurer leur entretien, leur restauration et leur conservation.

2. La nature du projet varie selon les besoins et peut comprendre l'achat d'œuvres d'art et d'œuvres d'art public ainsi que des travaux nécessaires à l'installation ou à l'entretien d'œuvres d'art et d'œuvres d'art public dans les disciplines d'architecture, de structure, de mécanique et d'électricité ainsi que toute autre discipline requise. Il peut s'agir de travaux de remplacement, de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, de déplacement, d'aménagement, de démolition, d'électricité, d'éclairage, de plomberie, d'informatique ainsi que d'autres travaux divers et imprévus. Il peut également s'agir d'acquisition de mobilier, de quincaillerie et d'équipement spécialisé nécessaire à la réalisation du projet.

3. Le projet nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en conception et réalisation d'œuvres d'art, en restauration d'œuvres d'art, en ingénierie ainsi qu'en toute autre spécialité qui est requise.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

4. Les travaux et les services professionnels et techniques décrits aux articles 1, 2 et 3 peuvent être situés dans l'un ou l'autre des six arrondissements de la ville.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 100 000 \$.

TOTAL : 100 000 \$

Annexe préparée le 30 avril 2013 par :

Édith Dumont
Service de la culture